

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

Au TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CAHORS, par devant Madame le Juge de l'Exécution
Palais de Justice - Boulevard Gambetta - 46000 CAHORS

JEUDI 26 NOVEMBRE 2026 à 14H00

LOT N° 1 : Commune de MARTEL (Lot), immeuble situé 24, Rue de l'Eglise, cadastré section BC n° 360

- **MISE À PRIX : 154 000 € (CENT CINQUANTE QUATRE MILLE EURO)**

Comprenant : une maison d'habitation mitoyenne, en pierre, menuiseries bois simple et double-vitrage, comprenant une cuisine ouverte sur salon, une 2^{ème} cuisine, un 2^{ème} salon, 1 salle à manger, 1 salle de bains + 1 salle d'eau, 2 chambres en rez-de-chaussée, combles aménagés (2 chambres), sous-sol (1 chambre), avec terrasse et petite cour intérieure, chauffage au fuel + radiateurs électriques, assainissement collectif ;

pour une contenance totale : 00 ha 01 a 26 ca. (VOIR CAHIER DES CHARGES ET DES CONDITIONS DE VENTE).

Occupation : libre de toute occupation. Cependant la maison est toujours meublée, ce dont l'adjudicataire fera son affaire.

LOT N° 2 : Commune de CRESSENSAC-SARRAZAC (Lot), parcelle de terrain située Lieudit Plachamp, cadastré section 298 AD n° 101

- **MISE À PRIX : 3 500 € (TROIS MILLE CINQ CENT EURO)**

Comprenant : un terrain en pointe, en nature d'herbe, végétation et haies en limite notamment.

pour une contenance totale : 00 ha 12 a 00 ca. (VOIR CAHIER DES CHARGES ET DES CONDITIONS DE VENTE).

Occupation : libre de toute occupation.

COLICITANT :

@AVOVENTES.FR

Ayant pour avocat Maître Thierry CHEVALIER, avocat associé exerçant au sein de la SCP MERCADIER-CHEVALIER, 862, Rue Émile Zola, à CAHORS (Lot).

FRAIS EN SUS

VISITE : le vendredi 13 novembre 2026 à 9h00 pour le lot 1, et à 11h pour le lot 2, après avoir pris rendez-vous en l'Etude de la SELARL BERENGUER-BOUTIN, Commissaires de Justice à SOUILLAC (Lot) - Tél. : 05 65 37 82 02.

LES ENCHÈRES NE PEUVENT ÊTRE PORTÉES QUE PAR UN AVOCAT DU BARREAU DU LOT auquel il devra être remis une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix sans être inférieur à 3 000 €.

Maître Thierry CHEVALIER.

LIEU DE CONSULTATION DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE :

- au Greffe du Juge de l'Exécution Immobilier du Tribunal Judiciaire de CAHORS, Palais de Justice, Boulevard Gambetta, 46000 CAHORS (RG n° 26/00015)
- auprès de la SCP d'avocats MERCADIER-CHEVALIER, 862, Rue Émile Zola, 46000 CAHORS Tél. : 05 65 35 09 10 - mail : mercadier.chevalier@orange.fr
- sur le site : avoventes.fr.